

Chômage : évolutions à la carte

Département Analyse et Prévision (Équipe France)

Les chiffres du mois de février 2017 publiés par Pôle Emploi font apparaître une légère baisse (-3 500) du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) n'exerçant aucune activité (catégorie A). En intégrant à ces chiffres l'évolution du nombre de demandeurs en catégorie B et C, le nombre de demandeurs d'emploi a cru de 28 800 au cours du dernier mois. Sur un an, le nombre d'inscrits en catégorie A a diminué de 3,2% et celui d'inscrit en catégories A, B, C a cru de 1%.

Les évolutions au cours du quinquennat

Cette publication du mois de mars constitue la dernière publication de Pôle Emploi avant le premier tour de l'élection présidentielle ; elle est donc l'occasion de mettre en lumière un bilan quasi définitif du quinquennat au travers l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi depuis le mois de mai 2012.

Entre mai 2012 et février 2017, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits en catégorie A a augmenté de 541 500 en France métropolitaine et de 561 400 en France entière. Sur cette période, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits en catégorie A, B et C a, lui, augmenté de plus de 1,1 million de personnes.

Le nombre d'inscrits en catégorie A de moins de 25 ans, après une hausse de +60 000 entre les mois de mai 2012 et avril 2013, a entamé une décrue. En février 2017, ils étaient 475 500 inscrits à Pôle Emploi, soit 24 500 de moins que 5 ans auparavant. Par contre, l'inversion attendue du nombre

d'inscrits en catégorie A âgés de 25 à 49 ans a été très longue à se dessiner et n'est intervenue qu'il y a un an, en février 2016. Malgré une baisse de près de 90 000 au cours des 12 derniers mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A de cette tranche d'âge a augmenté de +256 600 au cours du quinquennat, soit une hausse de 14%. Bien qu'importante, cette augmentation est loin d'être celle ayant le plus contribué à l'augmentation observée du nombre de demandeurs d'emploi en France métropolitaine. En effet, depuis mai 2012, ce sont les inscrits en catégorie A de 50 ans et plus qui ont vu leur nombre progresser le plus, de +309 900, soit une hausse de plus de 50% par rapport au niveau qui était le leur en mai 2012.

Des évolutions géographiques contrastées

Si ces évolutions contrastées de la situation des demandeurs d'emploi selon leur catégorie d'âge sont notables, l'âge est loin d'être l'unique critère discriminant dans l'évolution du marché du travail. En effet, à un niveau géographique fin apparaissent des situations particulièrement hétérogènes (cartes 1 et 2)[\[1\]](#).

L'échelle géographique retenue ici est celle de la zone d'emploi. Arrêtées par l'INSEE, ces zones constituent « un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts ». Utilisé pour les études locales du marché du travail, ce zonage a le mérite d'arrêter des frontières territoriales pertinentes permettant l'analyse en termes de « bassin de vie », concept basé sur les flux de déplacements domicile-travail des actifs observés lors du recensement.

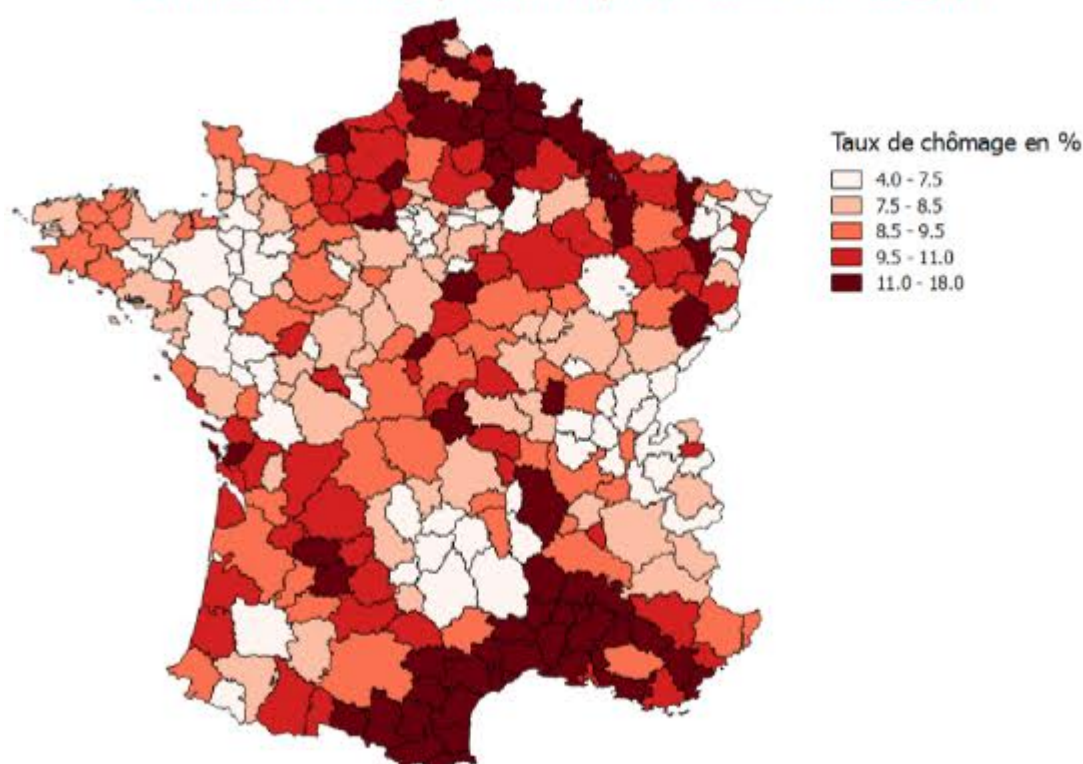
La comparaison des taux de chômage, au sens du BIT, entre le deuxième trimestre 2012 et le troisième trimestre 2016 permet de mettre en lumière les importantes hétérogénéités sur le

territoire national en termes de niveau du chômage et de dynamique.

Les zones d'emploi sont regroupées par quintile de taux de chômage au deuxième trimestre 2012. Autrement dit, au troisième trimestre 2012, 20% des zones d'emploi avaient un taux de chômage compris entre 4,4% et 7,5%, et 20% affichaient un taux de chômage supérieur à 11%.

Tout d'abord, il existe d'importantes disparités entre grandes régions géographiques. En 2012, les Hauts de France et le bassin méditerranéen abritaient les territoires les plus durement touchés par le chômage. L'ouest de la France, dont l'activité économique est plus tournée vers le tourisme et les activités tertiaires était moins touché par le chômage en 2012. Néanmoins la montée du chômage au cours du quinquennat n'a pas épargné ces zones d'emploi.

Carte 1. Taux de chômage par zone d'emploi au deuxième trimestre 2012

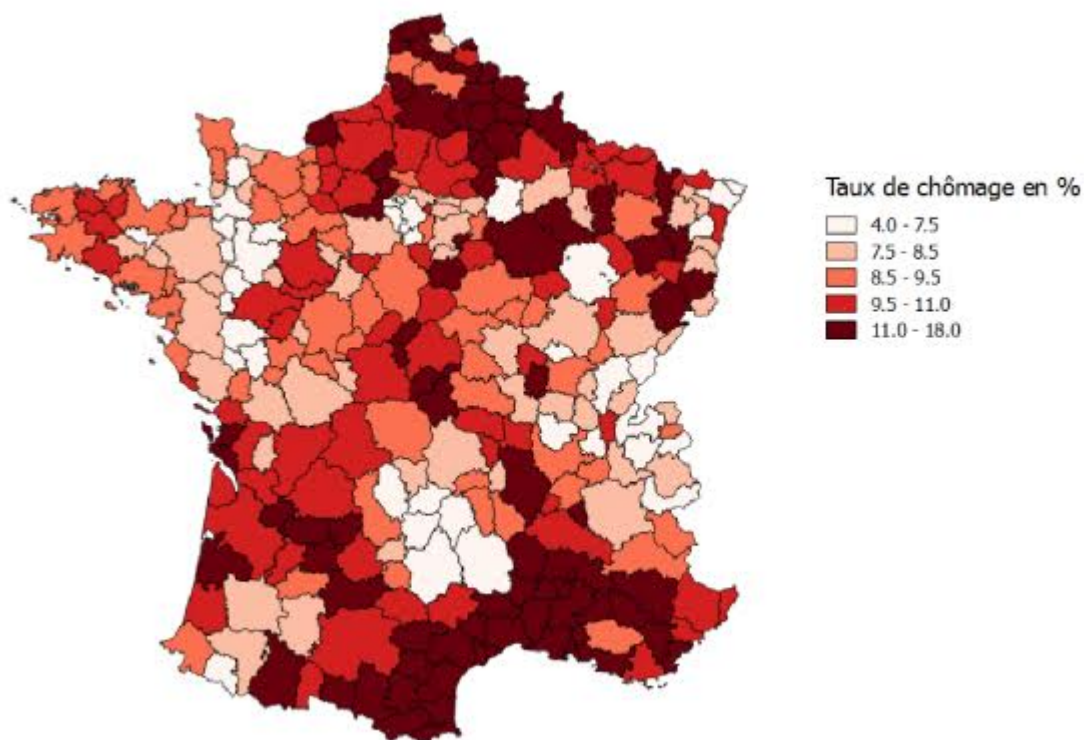


Source : Insee, calculs OFCE.

Si la hiérarchie observée en 2012 n'a pas été bouleversée au cours du quinquennat et si les hétérogénéités de taux de chômage persistent, les dynamiques à l'œuvre sont

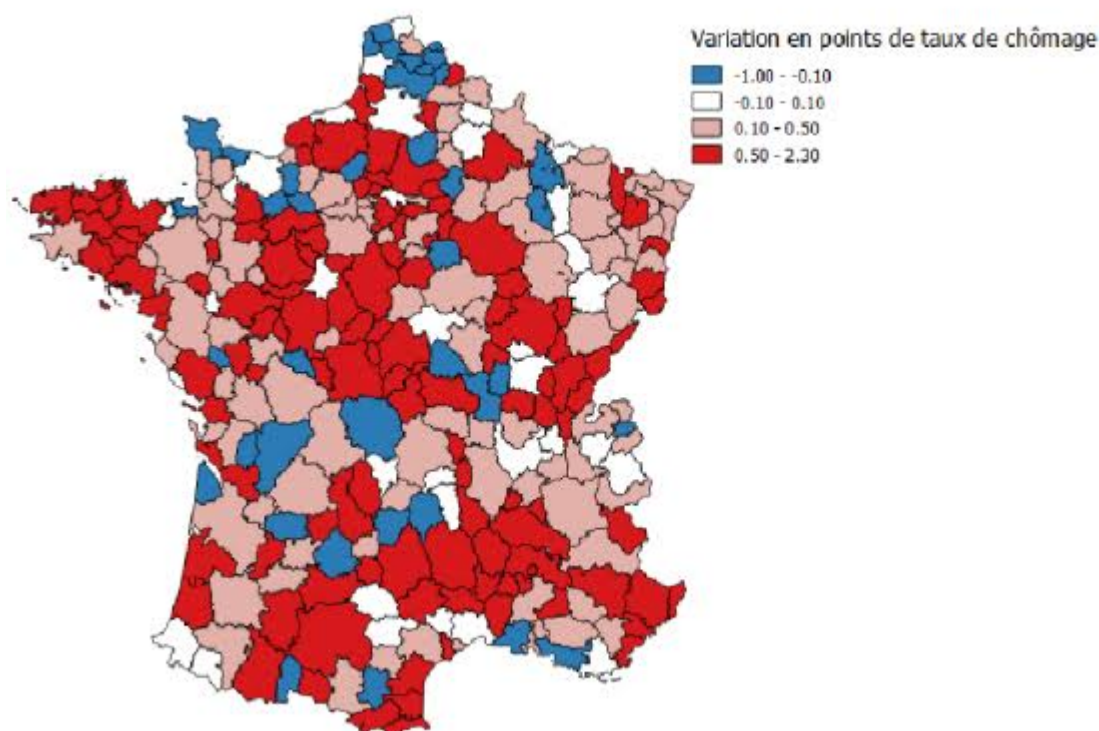
inquiétantes. En effet, une forte dégradation de la situation de nombreux territoires, pourtant relativement épargnés en 2012, s'est produite. Si quelques zones d'emploi ont vu leur taux de chômage baisser très légèrement ou se maintenir[2] – le plus souvent à un niveau élevé – au cours de la période, la plupart des territoires analysés ont connu une hausse de leur taux de chômage depuis le deuxième trimestre 2012. Les zones d'emploi bretonnes, relativement préservées jusqu'en 2012 des taux de chômage élevés, ont subi une forte dégradation de leur marché du travail (Carte 3). C'est également le cas des zones limitrophes aux territoires aux taux de chômage « historiquement » élevés (pourtour du bassin méditerranéen, nord de la France), mais aussi des territoires limitrophes aux agglomérations telles que Paris ou Lyon qui ont vu leurs taux de chômage largement augmenter au cours de la période.

Carte 2. Taux de chômage par zone d'emploi au troisième trimestre 2016



Source : Insee, calculs OFCE.

Carte 3. Variation du taux de chômage par zone d'emploi au troisième trimestre 2016



Source : Insee, calculs OFCE.

[1] Pour des raisons techniques, la Corse et les départements d'outre-mer ont été ici exclus de l'analyse.

[2] Notons que ces évolutions peuvent être expliquées par des mécanismes de mobilité démographique entre bassins d'emplois.

Chômage : évolutions contrastées

Département Analyse et Prévision (Équipe France)

Les chiffres du mois de janvier 2017 publiés par Pôle Emploi font apparaître une quasi-stabilité (+800) du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) n'exerçant aucune activité (catégorie A). Si sur un an le nombre de DEFM sans activité diminue (-89 300), il n'en reste pas moins que depuis

deux mois celui-ci remonte, perturbant la baisse tendancielle enclenchée depuis février 2016. Par ailleurs, les catégories C (DEFM en activité réduite longue) connaissent une forte augmentation au mois de janvier (+23 800). Et sur an, la hausse des DEFM en catégorie C (+113 800), et dans une bien moindre mesure des catégories B (+3 400), fait plus que compenser la baisse visible des DEFM en catégorie A, illustrant la possibilité d'un phénomène de vase communicant entre ces différentes catégories. Enfin, le nombre de chômeurs non tenus de rechercher un emploi (catégorie D) diminue pour la première fois depuis avril 2016. Or la hausse passée des DEFM en catégorie D, sous l'impulsion de la montée en charge du plan de formation de 500 000 chômeurs, a facilité la réduction du nombre de chômeurs en catégorie A. L'arrivée à maturité du dispositif ne devrait ainsi plus avoir d'effet sur la dynamique de baisse des catégories A.

Ces évolutions mensuelles doivent être mises en regard des évolutions sur plus longue période. Après plusieurs années de crise, une reprise timide des créations d'emploi a été amorcée en 2015 et les évolutions des demandeurs d'emploi par grands domaines professionnels permettent d'appréhender certaines dimensions de ces transformations. Ainsi, entre début 2007 et début 2015, le nombre d'inscrits en catégorie A, B et C à Pôle emploi a augmenté de 2,1 millions, celui des inscrits en catégories A de 1,3 million.

Ces demandeurs d'emploi supplémentaires en catégorie A proviennent principalement des professions de services (+ 0,9 million). Le nombre de demandeurs d'emplois issus des professions du BTP et de l'industrie voient, quant à eux leur nombre augmenter respectivement de 208 000 et 150 000 sur cette même période[1]. Rapportées au nombre de demandeurs d'emplois en catégorie A, ces évolutions montrent une hausse plus rapide des inscrits dans l'industrie et le BTP au début de la crise (graphique). Si cette hausse de la part des inscrits issus de l'industrie s'est avérée temporaire (+ 2

points entre début 2008 et début 2009, puis retour au niveau initial début 2011), elle apparaît bien plus durable dans le BTP (+2,7 points entre début 2008 et fin 2014).

A partir de 2015, l'accélération de la croissance s'est traduite par une reprise des créations d'emplois dans le secteur marchand. Sur le front du chômage, ce sont les métiers du BTP et ceux de l'industrie qui ont le plus profité de la reprise, avec des baisses respectives de 46 000 et 22 000 DEFM inscrits en catégorie A entre le premier trimestre 2015 et le dernier trimestre 2016 (cf. tableau), contre une baisse de 18 000 pour le secteur tertiaire. Les offres d'emplois collectées chaque trimestre par Pôle emploi sont aussi reparties à la hausse depuis deux ans après les baisses marquées observées entre 2007 et 2015.

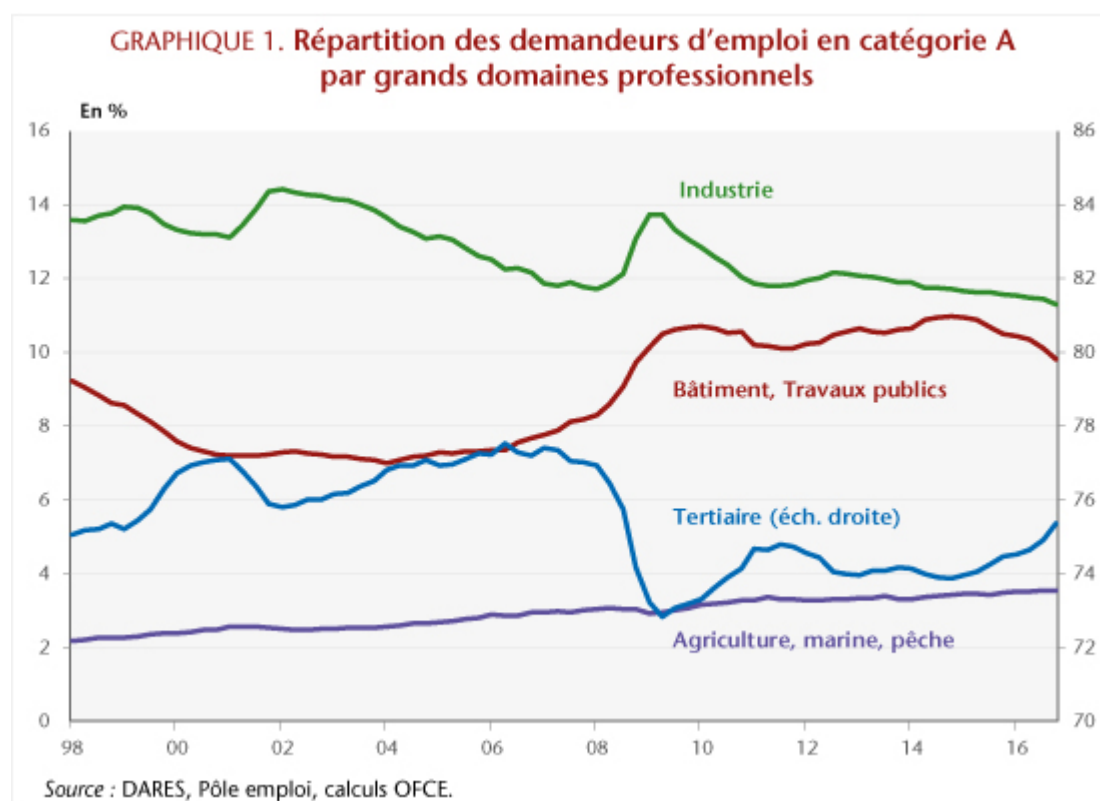


Tableau. Statistiques en évolution par grands domaines professionnels

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, en milliers				
	Agriculture, marine, pêche	Bâtiment, Travaux publics	Industrie	Tertiaire
T1 2007- T1 2015	56	208	150	905
T1 2015 - T4 201	0	-46	-22	-18

Évolution du nombre d'offres d'emploï collectées par Pôle emploi, en milliers				
	Agriculture, marine, pêche	Bâtiment, Travaux publics	Industrie	Tertiaire
T1 2007- T1 2015	-29	-49	-33	-155
T1 2015 - T4 201	-5	22	17	82

Source : DARES, Pôle emploi, calculs OFCE.

Parmi les 74 familles professionnelles répertoriées par la Dares, au sein desquelles nous avons retenu celles ayant un poids significatif [2], les professions du BTP sont surreprésentées dans celles ayant été les plus impactées par la crise. En effet, plus d'un tiers des quatorze familles professionnelles ayant connu la plus importante augmentation du nombre de demandeurs d'emploi sur la période 2007-2015 sont issus du secteur de la construction. Les *ouvriers qualifiés ou non qualifiés du gros œuvre*, les *conducteurs d'engins* ou encore les *ouvriers qualifiés du second œuvre* et les *techniciens de maintenance* ont tous vu leur nombre de demandeurs d'emplois inscrits en catégorie A plus que doubler sur la période. Dans le même temps, les offres collectées par Pôle Emploi pour ces familles professionnelles étaient réduites de moitié (cf graphique 2).

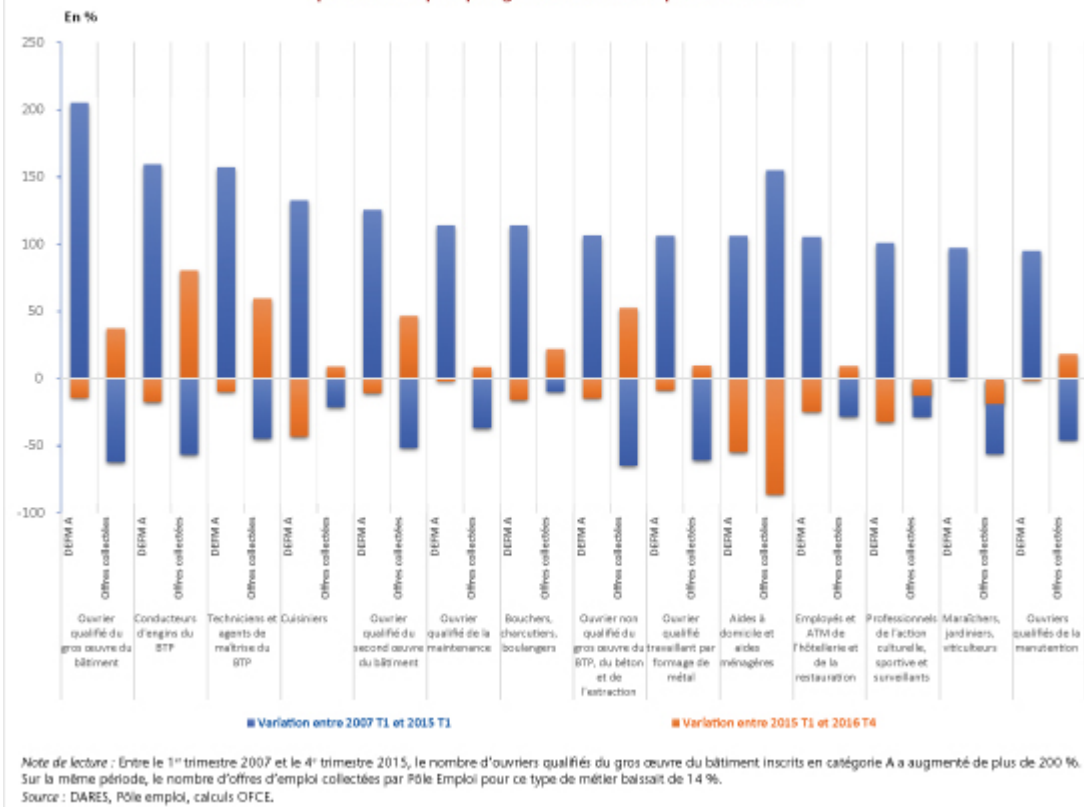
En dehors du BTP, les professions ayant connu la plus forte hausse du nombre d'inscrits à Pôle Emploi entre début 2007 et début 2015 sont les métiers liés à la restauration et au commerce de bouche (133 % pour les *cuisiniers* et 114 % pour les *bouchers, charcutiers, boulangers*), ainsi que les *aides à domicile et ménagères* (+106 %) ou les *professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants* (+101 %). Bien que moindre que dans le bâtiment, la baisse du nombre d'offres collectées par Pôle Emploi sur la période pour ce type de famille professionnelle a été importante.

Depuis début 2015, l'amélioration du marché du travail s'est

traduite positivement pour l'ensemble des familles professionnelles avec des différences notables. Dans le BTP, le nombre de demandeurs d'emploi a commencé à décroître (entre -10% et -20% selon les familles) et les offres d'emploi collectées ont recommencé à croître (+80% pour les *conducteurs d'engins*, +60% pour les *techniciens et agents de maîtrise*, ...). Les *cuisiniers* et les *bouchers/charcutiers* ont également profité de l'embellie du marché du travail puisque le nombre de demandeurs d'emploi issus de ces familles a baissé respectivement de 43% et 16% depuis le début de l'année 2015 et le nombre d'offres collectées par Pôle Emploi pour ces familles progresse de nouveau. Notons malgré tout que l'ensemble de ces évolutions positives est encore loin de compenser les fortes destructions d'emploi qu'ont connu les professions concernées au cours de la crise.

De même, certaines familles professionnelles n'ont pas encore profité de la reprise. C'est notamment le cas pour les *professionnels de l'action culturelle et sportive* et les *maraichers-viticulteurs*. Ces derniers ont certes vu leur nombre de demandeurs d'emploi arrêter sa progression mais les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi continuent de se raréfier.

GRAPHIQUE 2. Évolution des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A et des offres d'emploi collectées par Pôle emploi par grands domaines professionnels



[1] Leur famille représente au moins 0,5 % du nombre d'inscrits en catégorie A, ce qui correspond à plus de 15 000 inscrits en catégorie A pour une seule famille professionnelle. L'ensemble des familles retenues réunissent plus de 25% des demandeurs d'emploi.

[2] Les données fournies par la Dares reposent sur la nomenclature FAP 2009, dans laquelle les métiers sont regroupés en 87 familles professionnelles, elles-mêmes rassemblées dans 22 domaines professionnels. 4 domaines professionnels sur 22, ainsi que 13 familles professionnelles sur les 87 ne sont pas prises en compte dans ces données en raison de données peu significatives de Pôle emploi : les agriculteurs-éleveurs, les artisans, les dirigeants d'entreprises, les cinq familles professionnelles de la fonction publique, les patrons d'hôtels-cafés-restaurants, les médecins, les enseignants et formateurs et enfin les professionnels de la politique et le clergé.

2016 : première année de baisse du chômage depuis neuf ans !

Département Analyse et Prévision (Equipe France)

Les chiffres du chômage du mois de décembre 2016, publiés par Pôle emploi, font apparaître une hausse du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) en catégorie A (+26 100 personnes en France métropolitaine) qui fait suite à une séquence de trois mois consécutifs de baisse. Si l'on ajoute aux inscrits en catégorie A^[1] ceux ayant réalisé une activité réduite au cours du mois (catégories B et C), l'évolution mensuelle est stable (-100 personnes).

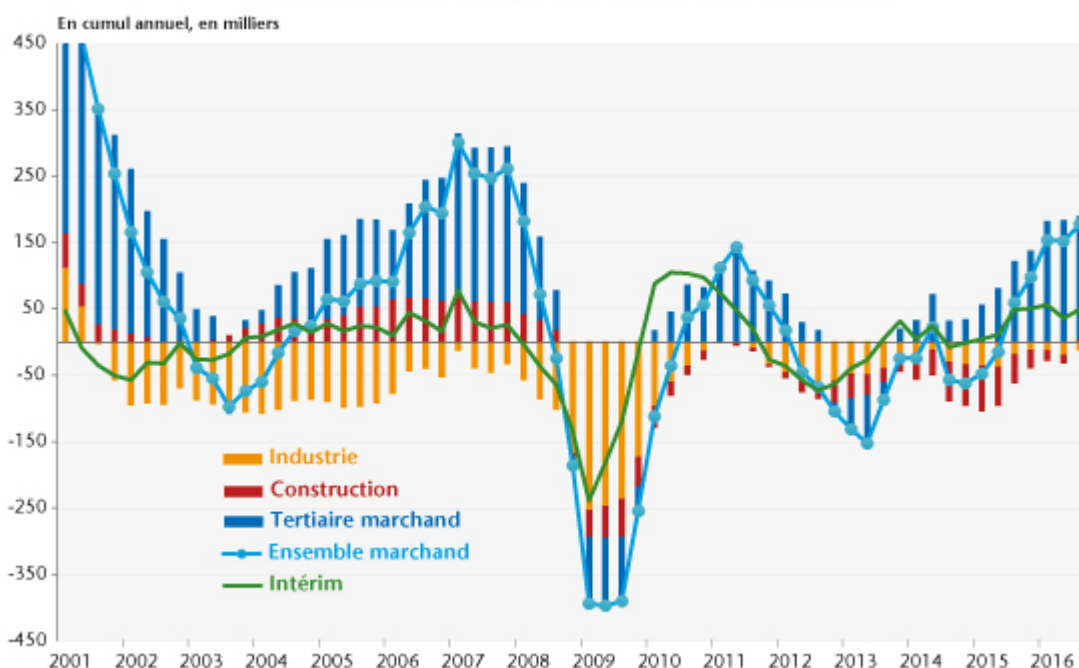
[Les évolutions mensuelles des chiffres issus de Pôle emploi sont très volatiles et doivent être prises avec prudence](#) et analysées sur des périodes relativement longues. Sur un an, la baisse des DEFM en catégorie A s'établit à 107 400 personnes. L'année 2016 est ainsi marquée par une inversion de la courbe du chômage. Une telle évolution du nombre de DEFM inscrits en catégorie A n'a plus été observée depuis 2007 (-250 000 personnes). Le rythme de la baisse est toutefois plus de deux fois inférieur à celui d'alors, l'année 2007 étant marquée par une croissance de l'activité économique plus rapide (2,4%).

Au sein des inscrits en catégorie A, les hommes ont plus bénéficié que les femmes de la baisse du chômage en 2016, mais ils avaient aussi été plus durement touchés auparavant. La baisse concerne les moins de 50 ans. Pour les seniors, l'amélioration ne se fait pas encore sentir, bien que la progression ait très fortement ralenti par rapport à la

période allant de mai 2012 à décembre 2015.

En intégrant aux inscrits en catégorie A ceux ayant réalisé une activité réduite au cours du mois (catégories B et C), la baisse sur an est très faible (-2 300 personnes). Le nombre d'inscrits en catégorie C a en effet fortement progressé au cours de l'année (+104 800 personnes). La reprise du marché du travail constatée en 2015, et qui s'est confirmée en 2016 (cf. graphique), s'est d'abord traduite par une reprise de l'emploi précaire (intérim, CDD, temps partiel subi, ...). Cette précarité rend floue la frontière entre emploi et chômage et retarde de fait la sortie définitive des inscrits des listes de Pôle emploi.

Évolution annuelle de l'emploi corrigé de l'intérim



Source : Insee, Dares.

Le retournement de la courbe du chômage a concerné les DEFM inscrits depuis plus d'un an et moins de trois ans. Ceux-ci ont pu bénéficier de la montée en charge du plan « 500 000 formations » qui s'est traduite par une forte progression du nombre d'inscrits en catégorie D (+67 400 personnes en 2016). En revanche le nombre d'inscrits en catégories A, B ou C depuis moins d'un an a poursuivi sa hausse malgré la baisse des catégories A du fait de l'augmentation de l'activité

réduite. Enfin, l'amélioration de la situation économique ne bénéficie pas encore aux DEFM inscrits depuis plus de trois ans.

Pour conclure, les chiffres de taux de chômage publiés par Eurostat pour l'ensemble des pays de l'Union européenne indiquent que le taux de chômage a évolué favorablement en France (-0,7 point entre décembre 2015 et novembre 2016), au même rythme que celui de la zone euro (-0,6 point).

Tableau. Évolution annuelle des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

	De décembre 2015 à décembre 2016	De mai 2012 à décembre 2015 rythme annuel moyen
Cat. A	-107,4	183,5
Cat. B	0,3	38,4
Cat. C	104,8	90,6
Cat. D	67,4	8,0
Cat. E	-2,2	16,6
Cat. ABC	-2,3	312,6
Cat. ABCDE	62,9	337,2
Cat. A	-107,4	183,5
Hommes	-70,2	102,8
Femmes	-37,2	80,8
Moins de 25 ans	-46,1	5,9
25-49 ans	-81,3	97,1
50 ans et plus	20,0	80,5
Cat. ABC	-2,3	312,6
Moins d'un an	56,0	93,1
Un à deux ans	-71,5	73,5
Deux à trois ans	-10,7	45,3
Trois ans et plus	23,9	100,7

Source : Dares, Pôle emploi.

[\[1\]](#) – catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;

– catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;

– catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;

– catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie, ...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;

– catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

François Hollande a-t-il gagné son pari sur le chômage ?

Par le Département analyse et prévision (équipe France)

Les chiffres du chômage du mois d'octobre 2016, publiés par Pôle emploi, font apparaître une poursuite de la baisse du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) en catégorie A (-11 700 personnes en France métropolitaine après -66 300 en septembre). Sur un an, la baisse des DEFM s'établit à 101 300, évolution qui porte le nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A à son plus bas niveau depuis novembre 2014. Si l'on ajoute aux inscrits en catégorie A ceux ayant réalisé une activité réduite au cours du mois (catégories B et C), la baisse mensuelle est encore plus importante (-19 400 personnes), ce qui laisse augurer une évolution positive de l'emploi en octobre.

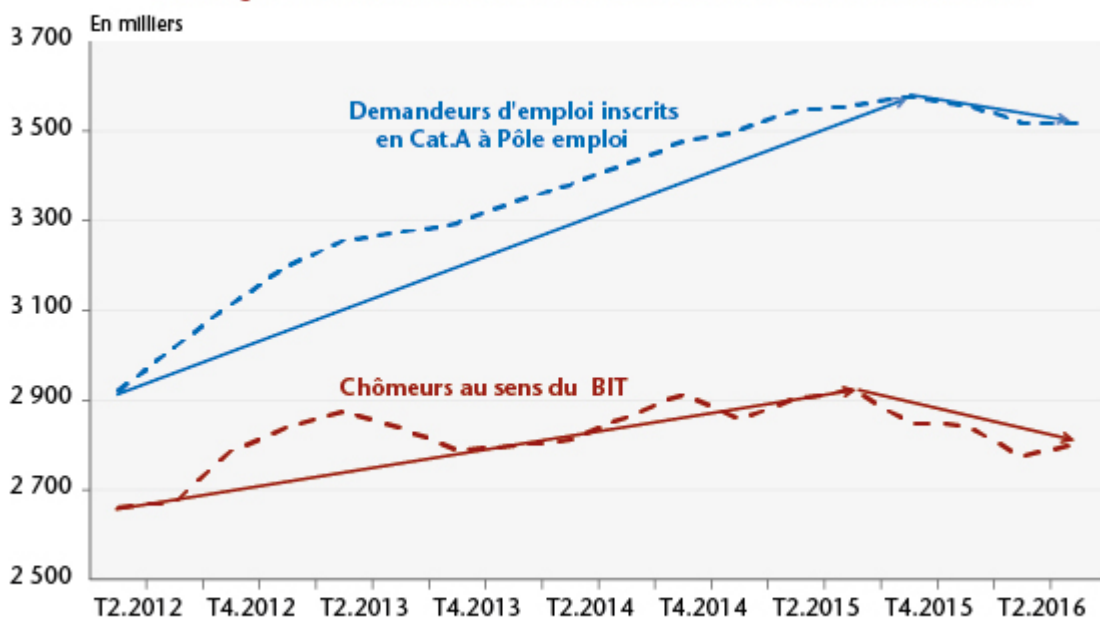
Le point négatif du chiffre du mois d'octobre est que la baisse observée n'arrive pas à bénéficier aux chômeurs de longue durée. Au final, la baisse du chiffre de Pôle emploi s'explique essentiellement par les DEMF inscrits depuis moins

de 6 mois (-33 800).

Les évolutions mensuelles du chiffre des DEFM sont très volatiles et doivent être prises avec prudence et analysées sur des périodes relativement longues. Par conséquent, à l'approche de la fin du quinquennat de François Hollande et de l'annonce de sa possible candidature à la présidentielle 2017, que peut-on dire de l'évolution de la courbe du chômage : l'inversion a-t-elle eu lieu ? Si oui à quel moment ? De quelle courbe parle-t-on ?

Les chiffres du chômage ont pour origine deux sources, l'une statistique issue de l'Enquête emploi trimestrielle de l'Insee, l'autre administrative issue des fichiers de Pôle emploi et publiée mensuellement (cf. encadré). Ces sources indiquent que le chômage a augmenté entre le deuxième trimestre 2012 et le troisième trimestre 2016 (dernier trimestre connu) de +145 000 au sens du BIT, de +598 000[1] pour les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits en catégorie A à Pôle emploi (moyennes trimestrielles, cf. graphique) et de +1 121 000 pour les DEFM en catégorie A, B et C.

Graphique : Évolution du chômage au sens du BIT et des DEFM inscrits en catégorie A entre le deuxième trimestre 2012 et le troisième trimestre 2016



Champ : France métropolitaine.
Sources : INSEE, Dares-Pôle emploi.

En revanche, après avoir augmenté de manière quasi continue entre 2012 et 2015, le chômage a commencé à baisser depuis le second semestre 2015. Le chômage au sens du BIT a ainsi baissé de 118 000 personnes depuis le troisième trimestre 2015. Et les chiffres de Pôle emploi indiquent pour leur part un point haut au dernier trimestre 2015, et depuis une baisse du nombre de DEFM A de 59 000 personnes. Seules les statistiques des inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B et C sont très défavorables et n'indiquent aucun retournement sur la base des évolutions trimestrielles.

Si la date de retournement est proche entre les deux mesures du chômage – T3 2015 pour l'Insee contre T4 2015 pour Pôle emploi en catégorie A – il n'en est pas de même lorsqu'on considère les statistiques par sexe ou catégorie d'âge. Le point haut du chômage au sens du BIT a ainsi été atteint plus rapidement pour les moins de 25 ans et les femmes, respectivement au T4 2012 et au T2 2013. Le point haut pour les DEFM inscrits en catégorie A et âgés de moins de 25 ans est également atteint plus précocement, au deuxième trimestre 2013. En revanche, le point haut des femmes inscrites en catégorie A à Pôle emploi a été atteint beaucoup plus tardivement (quatrième trimestre 2015).

Les hommes ont été plus touchés que les femmes par la hausse du chômage depuis le deuxième trimestre 2012, surtout selon les statistiques de Pôle emploi (pour les hommes : +335 000 selon Pôle emploi et +75 000 selon BIT et pour les femmes : +263 000 selon Pôle emploi et +71 000 selon BIT (cf. tableau 1). Par contre, les hommes ont aussi davantage profité de l'inversion de la courbe : le nombre d'hommes au chômage au sens du BIT a ainsi baissé de 150 000 personnes entre le troisième trimestre 2015 et le troisième trimestre 2016, tandis que le nombre de femmes au chômage au sens du BIT n'a diminué que de 3 000 personnes depuis le point haut enregistré au deuxième trimestre 2013.

Concernant les personnes âgées de moins de 25 ans, l'inversion

relativement rapide de la courbe n'a pas totalement permis de réduire le nombre de chômeurs depuis le deuxième trimestre 2012 (+46 000 personnes au sens du BIT, + 5 000 DEFM A, +59 000 DEFM A,B,C), excepté si l'on prend en compte l'évolution des jeunes demandeurs d'emploi inscrits en cat. A entre mai 2012 et octobre 2016 (-17 500 personnes).

Tableau 1. Évolutions comparées du nombre de chômeurs au sens du BIT et des DEFM entre le deuxième trimestre 2012 et le troisième trimestre 2016

En milliers, en moyenne trimestrielle

	Chômeurs BIT	DEFM cat. A	DEFM cat. A,B,C
Ensemble			
... depuis le T2-2012	145	598	1 121
<i>dont depuis le point haut</i>	-118	-59	0
<i>Date du point haut</i>	T3.2015	T4.2015	T3.2016
Hommes			
... depuis le T2-2012	75	335	573
<i>dont depuis le point haut</i>	-150	-35	-4
<i>Date du point haut</i>	T3.2015	T4.2015	T4.2015
Femmes			
... depuis le T2-2012	71	263	548
<i>dont depuis le point haut</i>	-3	-23	0
<i>Date du point haut</i>	T2.2013	T4.2015	T3.2016
- de 25 ans			
... depuis le T2-2012	46	5	59
<i>dont depuis le point haut</i>	-35	-48	-33
<i>Date du point haut</i>	T4.2012	T2.2013	T2.2015

Champs : France métropolitaine.

Sources : INSEE, DARES, Pôle emploi, calculs OFCE.

Si l'on analyse uniquement les évolutions fournies par le BIT, il est intéressant de voir que le diagnostic peut être modifié selon que l'on se focalise uniquement sur le chômage au sens strict ou que l'on étende l'analyse au halo du chômage (c'est-à-dire les personnes inactives souhaitant travailler) et au sous-emploi (c'est-à-dire les personnes en temps partiel subi). En effet, si l'on intègre le halo du chômage aux statistiques du chômage, l'augmentation depuis le deuxième trimestre 2012 s'établit à +337 000 (cf. tableau 2) et le point haut a été atteint au deuxième trimestre 2015 avec une

baisse modérée depuis (-26 000). Et si à cela on ajoute les chiffres du sous-emploi, cette mesure nous indique une hausse de +390 000 depuis le deuxième trimestre 2012 avec un point haut atteint le troisième trimestre 2015 et une baisse de 136 000 depuis.

Tableau 2. Évolutions comparées du nombre de chômeurs au sens du BIT avec ou sans le halo du chômage et le sous-emploi entre le deuxième trimestre 2012 et le troisième trimestre 2016

En milliers, en moyenne trimestrielle

	Chômeurs BIT	Chômeurs BIT + Halo	Chômeurs BIT+ Halo + Sous-emploi
	Ensemble		
... depuis le T2-2012	145	337	390
<i>dont depuis le point haut</i>	-118	-26	-136
<i>Date du point haut</i>	T3.2015	T2.2015	T3.2015

Champs : France métropolitaine.

Sources : INSEE, calculs OFCE.

Au final, si on constate bien une inversion, celle-ci est donc tardive, et n'efface pas la forte hausse du chômage enregistrée depuis le début du quinquennat. Seule la progression du chômage des jeunes en DEFM A a été contenue, notamment grâce aux dispositifs d'emplois aidés déployés par le gouvernement depuis le début du quinquennat (emplois d'avenir, contrats uniques d'insertion, ...) et largement ciblés sur les jeunes chômeurs. Sans ces dispositifs, la progression du chômage des jeunes aurait d'ailleurs été bien plus marquée.

Des écarts de mesure qui s'expliquent

La mesure de l'évolution du chômage au sens du BIT diffère de celle mesurée par Pôle emploi. Outre leurs différences méthodologiques (Enquête Emploi pour le BIT et source administrative pour Pôle emploi), les deux sources statistiques diffèrent par leur définition du chômage. Pour être comptabilisé comme chômeur au sens du BIT, il faut remplir trois conditions : être sans emploi, disponible pour

en occuper un et effectuer une recherche active d'emploi. La seule inscription à Pôle emploi n'est cependant pas suffisante pour remplir cette dernière condition puisque les inscrits en catégorie A à Pôle emploi qui n'ont pas effectué de recherche active ne sont pas comptabilisés comme chômeurs au sens du BIT. Le critère du BIT est donc plus restrictif. Historiquement, le nombre de chômeurs inscrits à Pôle emploi est aussi plus élevé que celui calculé au sens du BIT pour les personnes âgées de 25 ans et plus[2].

Par ailleurs, les chiffres publiés par Pôle emploi sont soumis à des aléas propres à la pratique administrative. Ces aléas ne sont pas nécessairement corrélés avec les évolutions sous-jacentes de l'emploi et du chômage. Par exemple, [les évolutions récentes reflètent en partie la modification des règles d'actualisation d'inscription décidée au mois de janvier 2016.](#)

[1] De mai 2012 à octobre 2016, le nombre de DEFM a augmenté de 555 000 en catégorie A et de 1 102 000 en catégories A, B et C.

[2] Les moins de 25 ans ont un intérêt moindre à s'inscrire à Pôle emploi car pour ouvrir un droit à indemnisation au titre du chômage et percevoir l'allocation d'aide au retour à l'emploi, il faut justifier de 122 jours d'affiliation ou de 610 heures de travail au cours des 28 mois qui précèdent la fin du contrat de travail (36 mois pour les 50 ans et plus).

Chômage : forte volatilité, faible baisse

Département Analyse et prévision (Equipe France)

Les chiffres du chômage du mois de septembre 2016, publiés par Pôle emploi, font apparaître une baisse spectaculaire du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) en catégorie A (-66 300 personnes en France métropolitaine). Cette forte baisse fait plus que compenser la hausse tout aussi spectaculaire du mois dernier (+50 200). Au total, sur trois mois, le recul du nombre de demandeurs d'emplois atteint 35 200, troisième baisse trimestrielle consécutive, ce qui n'avait plus été observé depuis le début de la crise au début de 2008. Le chiffre de septembre confirme ainsi le retournement progressif de la courbe des DEFM sur un horizon de temps plus long : depuis le début de l'année, les effectifs en catégorie A ont baissé de 90 000 personnes et de 59 500 sur un an. Si l'on ajoute aux inscrits en catégorie A ceux ayant réalisé une activité réduite au cours du mois (catégories B et C), la baisse mensuelle est moins prononcée (-38 000 personnes), probablement parce qu'une partie des inscrits sans aucune activité a changé de catégorie après avoir retrouvé une activité réduite.

La baisse des inscrits en catégorie A au mois de septembre a bénéficié à part quasi égale aux hommes et aux femmes. Elle s'est toutefois concentrée sur les personnes les moins éloignées du marché du travail : les moins de 25 ans (-27 400, sous l'effet notamment du plan de formation) et les 25-49 ans (-37 300), ainsi que les inscrits depuis moins d'un an (-31 000 en catégorie ABC). La baisse a été marginale pour les plus de 50 ans (-1 600) et les demandeurs inscrits depuis plus d'un an (-7 100 en catégorie ABC).

Ces évolutions mensuelles très erratiques doivent à chaque

fois être prises avec prudence. Les chiffres publiés par Pôle emploi sont soumis à des aléas propres à la pratique administrative. Selon Pôle emploi, elles reflètent en partie sur le passé récent la modification des règles d'actualisation d'inscription.

Focus : Le changement de règle d'actualisation et la volatilité des chiffres de Pôle emploi

Ce changement de règle, a priori anodin, a eu pour conséquence d'introduire une forte volatilité mensuelle dans les chiffres des cessations d'inscription pour défaut d'actualisation : chaque mois, certains demandeurs d'emploi n'actualisent pas leur situation (soit parce qu'ils ont retrouvé un emploi, soit par oubli...) et ne sont donc plus comptabilisés comme DEFM.

A partir du mois de janvier 2016, Pôle emploi a ainsi modifié les conditions d'actualisation de la situation des demandeurs d'emploi. Avant janvier 2016, le calendrier d'actualisation était fixé selon la règle :

- – l'ouverture de l'actualisation relative au mois m avait lieu le 3^e jour ouvré avant la fin du mois m ,
- – la relance avait lieu les 8^e et 9^e jours ouvrés du mois $m+1$
- – la clôture de l'actualisation avait lieu la veille du 12^e jour ouvré du mois $m+1$ à 23h59, que ce jour soit ouvré ou non.

Selon ce calendrier, l'intervalle de temps pour l'actualisation reposait sur un nombre total de jours variable (compris entre 18 et 23 jours, graphique) mais d'un nombre de jours ouvrés constant (14).

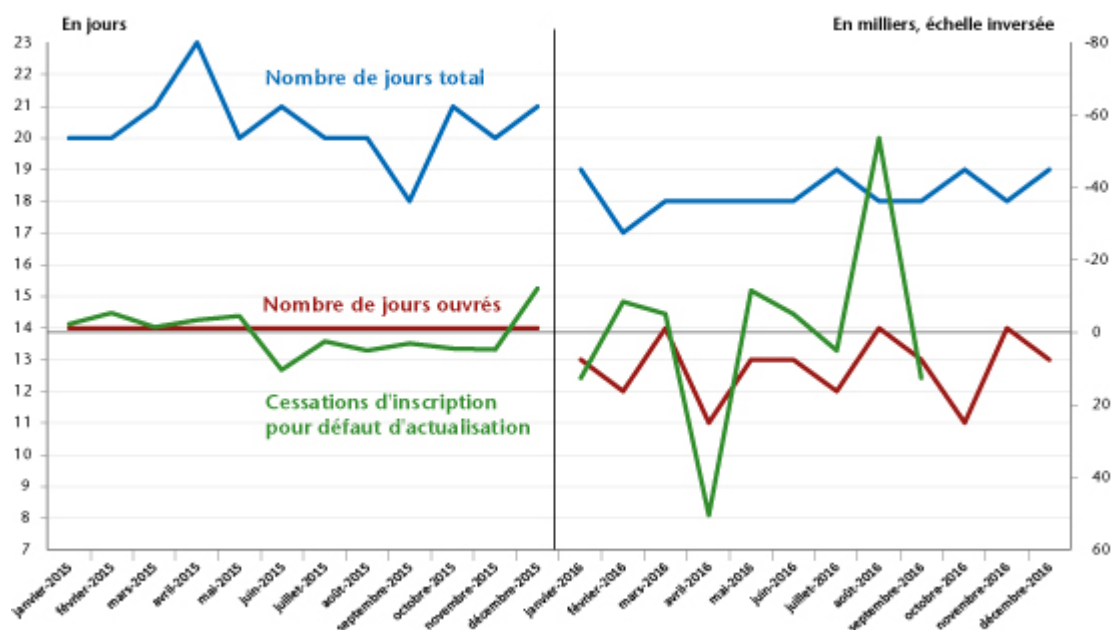
A compter de janvier 2016, la règle a changé : pour un mois donné, l'actualisation est ouverte le 28 de ce mois (sauf pour les mois de février où l'actualisation est ouverte le 26) et est clôturée le 15 du mois suivant :

- – envoi par Pôle emploi des déclarations de situation mensuelle (DSM, le 28 du mois m en général ou le 26 en février) ; cet envoi se fait principalement par internet, plus marginalement par courrier postal ;
- – ouverture de la télé-actualisation (le lendemain de l'envoi des DSM) ;
- – retours d'actualisation par les demandeurs d'emploi, suivis le cas échéant du calcul et de la mise en paiement de l'allocation par Pôle emploi (pour les demandeurs d'emploi indemnisés, l'actualisation déclenche le versement de l'allocation) ;
- – repérage par Pôle emploi des demandeurs d'emploi n'ayant pas encore actualisé leur situation ;
- – relance des demandeurs d'emploi n'ayant pas encore actualisé leur situation (le 11 et le 12 du mois $m+1$) ; cette relance s'effectue par téléphone, SMS, ou courrier postal ;
- – clôture de l'actualisation (le 15 du mois $m+1$ à 23h59).

Il a résulté de ce changement de règles une diminution des nombres moyens de jours d'actualisation, totaux ou ouvrés, une atténuation de la volatilité du nombre total de jours d'actualisation (compris entre 17 et 19 jours) et surtout l'apparition d'une variabilité du nombre de jours ouvrés (compris entre 11 et 14 jours), qui n'existait pas auparavant. Or les jours ouvrés étant plus propices à l'actualisation de situation que les jours fériés, leur plus grande variabilité retentit sur les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation. Les mois incluant un nombre important de jours ouvrés affichent des cessations d'inscription moins nombreuses et inversement (graphique). Les évolutions exceptionnellement erratiques des inscrits en catégorie A ces deux derniers mois relèvent en partie de ce phénomène, avec un nombre de jours ouvrés en août (14) qui a favorisé les réinscriptions sur les listes de l'Agence, et par voie de conséquence, un dégonflement des défauts d'actualisation qui

s'est répercuté en une forte augmentation des inscrits. Le mouvement inverse s'est produit en septembre avec un nombre de jours ouvrés (13) en diminution. En octobre, ce nombre diminuera encore, pour atteindre 11, ce qui pourrait provoquer à nouveau une hausse des défauts d'actualisation et un effet favorable sur le nombre d'inscrits à Pôle emploi.

Graphique. Nombre de jours pour actualiser sa situation à Pôle emploi et cessations d'inscription pour défaut d'actualisation



Champs : France métropolitaine
Sources : Dares, Pôle emploi et calculs OFCE.

Le chômage en quelques chiffres

Tableau. Évolutions comparées du nombre de chômeurs au sens du BIT et des DEFM...

En milliers			
	Chômeurs BIT	DEFM cat. A	DEFM cat. A,B,C
... depuis mai 2012	+109	+568	+1 122
<i>dont depuis 1 an</i>	-133	-60	+55
... entre Mai 2007 et mai 2012	+496	+784	+1 124

Champ : France métropolitaine.
Sources : INSEE, DARES, Pôle emploi, calculs OFCE

Faut-il taxer les contrats courts ?

A l'heure où le gouvernement réfléchit à taxer les contrats courts, il nous a semblé opportun de (re)lire le billet de Bruno Coquet : "[Taxer les contrats courts : pourquoi et comment ?](#)" publié en mai 2016.

Chômage à contre-emploi

par OFCE, Département Analyse et prévision (Equipe France)

Les chiffres du chômage du mois d'août 2016 publiés par Pôle Emploi font apparaître une forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) en catégorie A^[1] (+50 200 personnes en France métropolitaine). Cette forte progression efface en grande partie les améliorations observées depuis le début de l'année. Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi n'exerçant aucune activité reste en légère baisse (- 10 900 personnes). La hausse des inscrits en catégorie A au mois d'août a touché toutes les catégories d'âge. Si on ajoute les inscrits ayant réalisé une activité réduite au cours du mois, la hausse mensuelle est encore plus prononcée (+76 100 personnes). Les attentats qui ont frappé la France, et notamment celui du 14 juillet à Nice, ont eu un impact négatif sur l'activité touristique venant de l'étranger (hébergement-restauration, activités de loisir) avec des conséquences négatives sur l'emploi des secteurs concernés mais dont l'ampleur n'est à ce stade pas chiffrable.

Ces évolutions, franchement négatives, doivent être cependant prises avec prudence. Selon Pôle Emploi, elles reflètent en partie la modification des règles d'actualisation d'inscription décidée au mois de janvier 2016. Au mois d'août, le nombre de sorties pour défaut d'actualisation a atteint un point bas depuis l'instauration de la nouvelle règle. Ceci s'expliquerait par le nombre de jours ouvrés où il était possible de s'inscrire, particulièrement fort au mois d'août.

Ceci doit nous rappeler que les chiffres publiés par Pôle Emploi sont soumis à des aléas propres à la pratique administrative. Ces aléas ne sont pas nécessairement corrélés avec les évolutions sous-jacentes de l'emploi. En effet, l'analyse des tendances de l'emploi et du chômage nécessite la prise en compte d'autres indicateurs qui capturent mieux les évolutions du marché du travail.

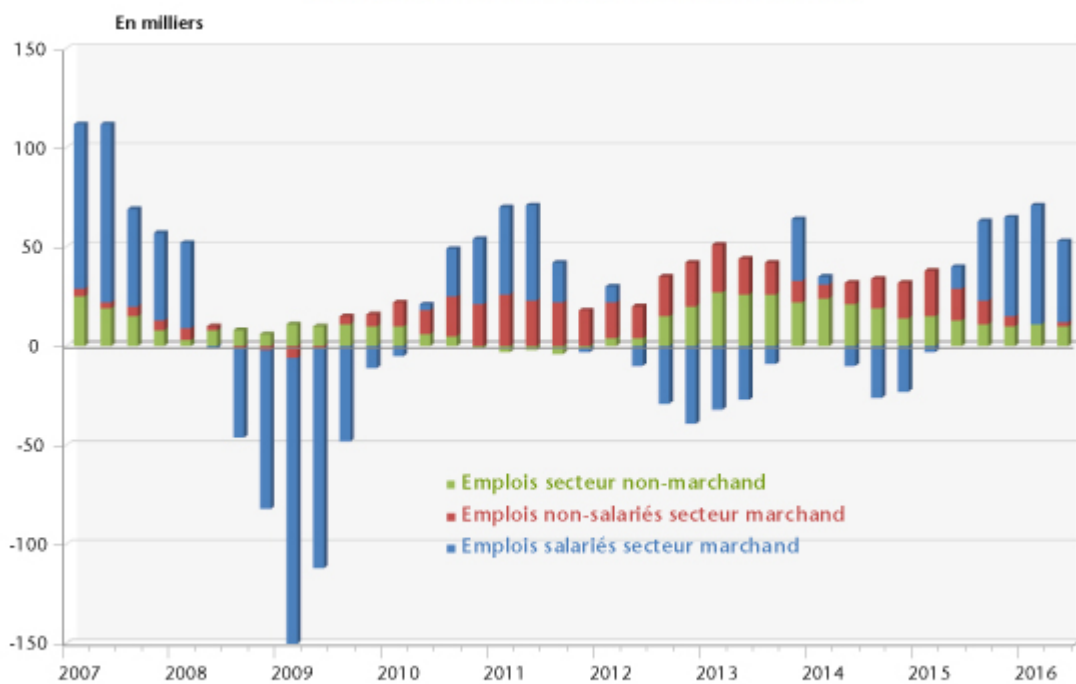
Focus : l'évolution de l'emploi au sens de la comptabilité nationale depuis un an

Malgré un chiffre de croissance décevant au deuxième trimestre 2016, [publié vendredi dernier par l'Insee](#), et la forte augmentation du nombre de DEFM au mois d'août (dont l'évolution est souvent très volatile au mois le mois), il n'en reste pas moins que l'économie française reste créatrice d'emplois dans le secteur marchand depuis le deuxième trimestre 2015. Les créations d'emplois salariés ont ainsi atteint ou dépassé le chiffre de 40 000 par trimestre depuis 1 an, rythme légèrement plus dynamique que fin 2010-début 2011 et qui n'avait plus été observé depuis l'année 2007 (graphique 1).

La reprise molle entamée en 2015 (+1,2 % de croissance) et qui se poursuit en 2016 (+1,1 % d'acquis à la fin du deuxième trimestre) aurait à peine permis de stabiliser le chômage, compte tenu de la croissance de la population active (+0,5 % par an) et des gains de productivité tendanciels (estimés à +0,8 % par an). Toutefois, les créations d'emplois salariés

dans le secteur marchand sont stimulées par les mesures de baisse du coût du travail (CICE, Pacte de responsabilité, prime à l'embauche) qui enrichissent la croissance en emplois. Depuis quatre trimestres, les créations d'emplois salariés dans le secteur marchand ont contribué à 75 % des créations d'emplois, le reste se répartissant entre les créations d'emplois dans le secteur non-marchand [2] (pour 17 %) et les emplois non-salariés marchands (pour 8 %).

Graphique 1. Évolution trimestrielle de l'emploi



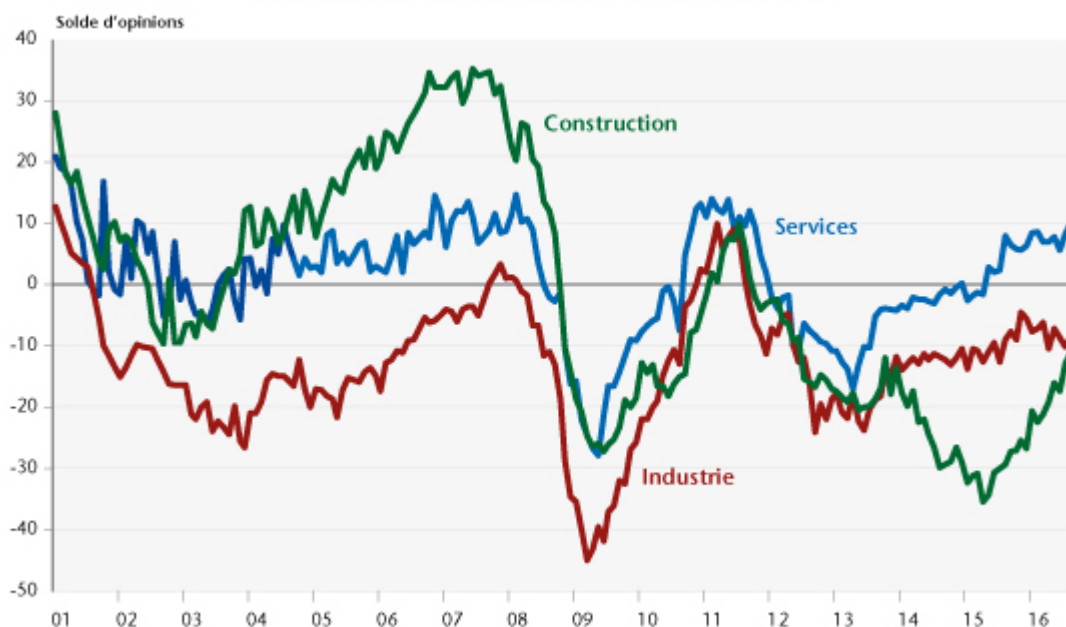
Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee-Comptes nationaux trimestriels, Dares, calculs OFCE.

La panne de croissance observée au deuxième trimestre, les attentats et le *Brexit* ne semblent pas remettre en cause la dynamique de l'emploi salarié marchand. Au-delà des derniers chiffres positifs portant sur le nombre d'intérimaires en fin de mois (+0,7 % en juillet), et sur les déclarations d'embauche de plus d'un mois (hors intérim) qui augmentent de 3,7 % en août après une hausse de 0,6 % au mois de juillet, les intentions d'embauches déclarées dans les enquêtes de conjoncture indiquent une poursuite des créations d'emplois dans les services marchands au troisième trimestre, ainsi qu'un net ralentissement des destructions d'emplois dans le

secteur de la construction (graphique 2). Concernant les industries manufacturières, les intentions d'embauches sont plus hésitantes au premier semestre, après cependant une nette amélioration en 2015.

Graphique 2. Intentions d'embauches en France



Source : Commission européenne.

Tableau. Évolutions comparées du nombre de chômeurs au sens du BIT et des DEFM...

En milliers

	Chômeurs BIT	DEFM cat. A	DEFM cat. A,B,C
... depuis mai 2012	+109	+634	+1160
dont depuis 1 an	-133	-11	+102
... entre Mai 2007 et mai 2012	+496	+784	+1124

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, Dares, Pôle emploi, calculs OFCE.

[1] Les inscrits en catégorie A n'ont exercé aucune activité, pas même réduite, à la différence des inscrits en catégories B et C.

[2] Dans le secteur non-marchand, les créations d'emplois sont tirées notamment par les contrats aidés (emplois d'avenir, contrats d'accompagnement dans l'emploi).

Italie et marché du travail : une embellie à nuancer

Par Céline Antonin

Depuis le début 2015, le retour de la croissance, la mise en œuvre de l'acte II du *Jobs Act* de Matteo Renzi, et la baisse des charges sur les entreprises, ont indéniablement contribué à l'embellie sur le front de l'emploi en Italie. Le dynamisme des créations d'emplois, notamment en CDI et la hausse de la population active, ont pu donner le sentiment que la libéralisation (partielle) avait résolu les faiblesses structurelles du marché du travail. Pourtant, au premier semestre 2016, les créations d'emplois en CDI se sont très fortement tariées et c'est désormais l'augmentation des CDD et contrats indépendants qui contribue à la croissance de l'emploi. Par ailleurs, la productivité du travail a stagné avec un enrichissement de la croissance en emplois, en particulier dans le secteur des services. Par conséquent, en l'absence d'autres mesures complémentaires pour résoudre les fragilités structurelles de l'Italie, l'embellie sur le marché du travail risque de ne pas durer.

Un bref rappel des mesures récentes sur le marché du travail

Le *Jobs Act* s'inscrit dans la continuité d'une série de mesures récentes, mises en place depuis 2012, destinées à flexibiliser le marché du travail (voir [C. Antonin, le Jobs Act de Matteo Renzi : un optimisme très mesuré](#)). Dans son acte I, le *Jobs Act* a permis d'allonger la durée des CDD de 12 à 36 mois, en supprimant les périodes de carence et en autorisant un renouvellement plus important, tout en limitant la proportion de CDD conclus au sein d'une entreprise. Dans

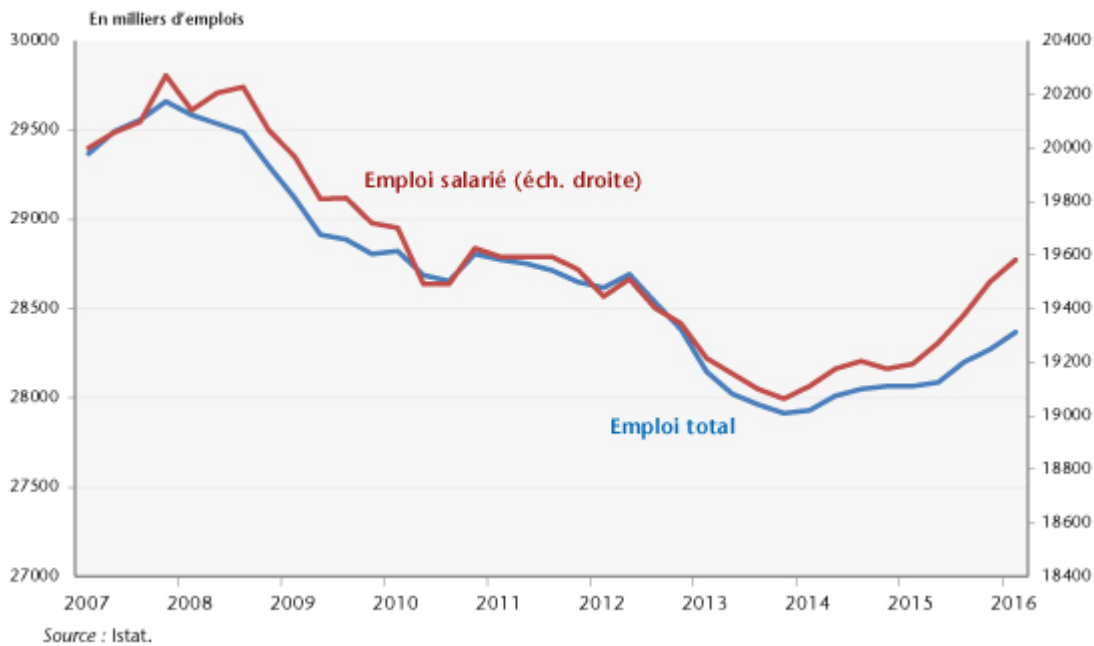
son acte II, il a introduit une nouvelle forme de contrat à durée indéterminée, à protection croissante, comportant des indemnités de licenciement croissantes avec l'ancienneté. Par ailleurs, il a supprimé l'usage abusif des contrats de collaboration, contrats précaires souvent utilisés pour dissimuler des relations de travail salarié. Ces contrats devaient être transformés en contrats de travail salarié à partir du 1^{er} janvier 2016 (1^{er} janvier 2017 pour les administrations publiques).

Par ailleurs, l'Italie a fait le pari de la baisse de la fiscalité sur le travail : en 2015, la part salariale de l'IRAP (impôt régional sur les activités productives) pour les personnes employées en CDI a été supprimée. Surtout, la Loi de finances pour 2015 a supprimé les cotisations sociales pendant 3 ans sur les nouveaux contrats CDI à protection croissante, dans la limite de 8 060 euros par an pour les nouveaux embauchés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015 qui n'ont pas été employés en CDI dans les six mois précédents leur embauche, pour un coût budgétaire total de 1,8 milliard d'euros. Le dispositif a été reconduit, partiellement, en 2016 : les entreprises qui embaucheront sur les nouvelles formes de CDI en 2016 seront exonérées de 40 % des cotisations sociales pendant 2 ans, et le plafond d'exonération de cotisations est abaissé à 3250 euros par salarié.

Une forte augmentation du nombre d'emplois créés, mais une stagnation des créations d'emplois en CDI en 2016...

Depuis le début de l'année 2015, le nombre d'emplois a fortement progressé en Italie (graphique 1), même si on est loin d'avoir retrouvé le niveau d'avant-crise : entre le premier trimestre 2015 et le premier trimestre 2016, il a augmenté de 304 000 (+391 000 pour l'emploi salarié).

Graphique 1. Emploi salarié et emploi total en stock



Si l'on regarde plus en détail (tableau 1), on constate une différence majeure entre 2015 et le premier semestre 2016: le nombre de nouveaux CDI a explosé en 2015 (+281 000 entre janvier et décembre 2015), avant de se tarir au premier semestre 2016 (-18 000 entre janvier et juin 2016). En 2015, le spectaculaire accroissement du nombre de CDI s'explique en partie par la substitution des emplois permanents à garantie progressive aux emplois précaires. Ainsi, sur les 2,0 millions de CDI créés en 2015, on dénombrait 1,4 million de nouveaux CDI et 575 000 de contrats à durée déterminée transformés en CDI (source : INPS). 60,8 % de ces nouveaux contrats ont bénéficié de l'exonération des cotisations sociales. En revanche, depuis le début 2016, le nombre de nouveaux CDI a chuté de 33 % au premier semestre 2016 par rapport au premier semestre 2015, sous l'effet d'une création moindre de CDI *ex nihilo* et une forte baisse des transformations de CDD en CDI (-37 %). En revanche, on note une forte hausse du nombre d'indépendants en 2016, après deux années consécutives de baisse.

Tableau 1. Créations d'emplois par catégories, en flux

En milliers d'emplois

	Jan-Déc 2015	Jan-Juin 2015	Jan-Juin 2016
Emploi salarié	316	194	61
en CDI	281	143	-18
en CDD	35	51	79
Indépendants	-135	-80	126
Emploi total	181	114	187

Source : Istat, calculs de l'auteur.

Ainsi, l'engouement pour les CDI a surtout eu lieu en 2015, avant de s'étioler en 2016. L'une des explications en est la suivante : **la baisse des cotisations sociales sur les nouvelles embauches en CDI aurait eu un impact plus fort que le Jobs Act lui-même**. En effet, les baisses de charges ne concernaient que les contrats conclus sur 2015. Elles ont été reconduites pour 2016, mais de façon beaucoup plus limitée (deux ans contre trois, avec un plafond d'exonération des cotisations sociales divisé par plus de deux), ce qui peut expliquer un moindre engouement. D'ailleurs, on observe un effet d'anticipation pour le mois de décembre 2015 (tableau 2), avec une très forte hausse du nombre de CDI totalement exonérés (leur nombre est multiplié par près de 4 par rapport à la moyenne des onze mois précédents). Au premier semestre 2016, il y a en moyenne 42 000 embauches par mois qui ont bénéficié de cette exonération contributive de deux ans, soit 31 % du total des embauches en CDI^[1], contre 128 000 en 2015 (en prenant en compte le mois de décembre). En 2015, les contrats exonérés avaient représenté 61 % du total.

Tableau 2. Nouveaux CDI par catégorie (exonérés de cotisations ou pas)

En moyenne mensuelle

	Moyenne Janv-Nov 2015	Déc. 2015	Moyenne Janv-Juin 2016
Nouveaux CDI exonérés (a)	78 324	248 919	32 802
Transformations des CDD en CDI exonérés (b)	27 921	130 324	9 205
Total CDI exonérés (a+b)	106 245	379 243	42 008
Total CDI créés	186 495	450 186	133 532
% CDI exonérés sur le total CDI	57 %	84 %	31 %

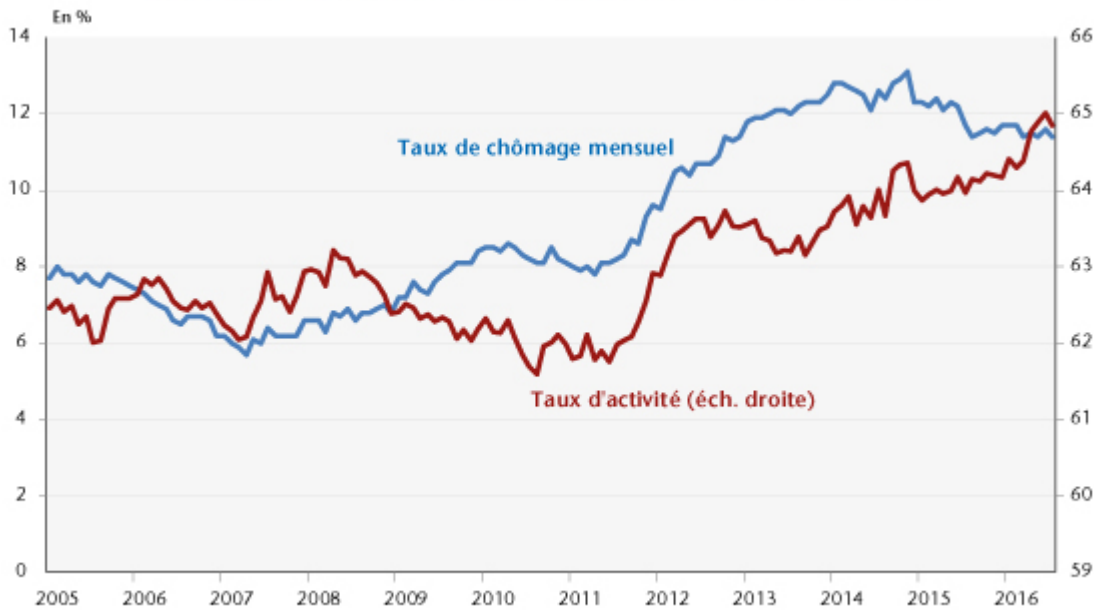
Note : Le mois de décembre a été considéré à part en raison de la forte hausse du nombre de CDI signés pendant cette période.
Source : INPS, calculs de l'auteur.

...mais stagnation du nombre de chômeurs à cause du dynamisme de la population active...

Malgré un marché de l'emploi dynamique, le chômage stagne en Italie depuis la mi-2015, au taux de 11,6 % (graphique 2). Ce paradoxe s'explique par la hausse de la population active : entre juillet 2015 et juillet 2016, la population active s'est enrichie de 307 000 personnes. Plusieurs phénomènes en sont à l'origine :

1. La réforme des retraites qui entraîne un maintien des seniors dans l'emploi ;
2. un effet de flexion : avec le retour de la croissance et l'embellie sur le marché du travail, les travailleurs découragés décident de revenir sur le marché du travail ;
3. l'immigration : le solde migratoire positif a une influence sur le marché du travail. Ainsi, la part des étrangers dans la population active italienne est passée de 10,7 % à 11,1 % entre le premier trimestre 2014 et le premier trimestre 2016.

Graphique 2. Taux de chômage et taux d'activité, 2005-juin 2016



Source : Istat.

En conclusion, même si cela ne transparaît pas dans les chiffres du chômage, l'amélioration du marché du travail italien est incontestable, avec de nombreuses créations d'emploi et une hausse marquée de la population active. Cette embellie sur le marché du travail n'est pas seulement imputable au *Jobs Act*, elle est le fruit de trois facteurs combinés : 1) le retour de la croissance depuis 2015, sous l'effet de la politique ultra-accommodante de la BCE, d'une moindre austérité budgétaire et de la baisse des prix du pétrole ; 2) la baisse de la fiscalité sur le travail mise en place en 2015, et reconduite partiellement en 2016 ; 3) la mise en place du *Jobs Act*. Au vu du tableau 2, on peut d'ailleurs supposer que l'effet de la baisse des charges sociales sur les entreprises a eu un effet plus fort que le *Jobs Act* lui-même.

Après l'embellie de 2015, les chiffres du premier semestre 2016 invitent à la prudence. Le tarissement des créations d'emplois en CDI en 2016 montre que la réforme Renzi n'a pas résolu le problème de fond, à savoir les faiblesses structurelles du marché du travail italien, notamment la

productivité du travail. Pour retrouver de la croissance et de l'emploi, l'Italie doit donc véritablement s'attaquer aux réformes structurelles, et notamment la faiblesse de l'innovation, de la recherche et développement, la faible compétitivité ou encore la sous-capitalisation de ses PME.

[\[1\]](#) y compris les transformations de CDD en CDI

Le quinquennat de François Hollande : enlisement ou rétablissement ?

OFCE

Le quinquennat de François Hollande a été marqué par des difficultés économiques profondes mais également par un début d'embellie cette dernière année de mandat. La France aura donc connu une croissance faible de 2012 à 2014, du fait notamment de la politique de consolidation budgétaire, puis une croissance modérée au-delà.

L'ampleur du choc fiscal en début de quinquennat, dont l'impact négatif sur la croissance avait été sous-estimé par le gouvernement, n'était pas compatible avec une baisse du chômage au cours de la première moitié du mandat.

L'effort d'assainissement des finances publiques aura conduit à un ajustement budgétaire conséquent, en repoussant cependant l'objectif de 3 % de déficit public à la fin du quinquennat.

Selon les calculs de la Commission européenne, le solde structurel français (c'est-à-dire le solde corrigé des effets de la conjoncture) se serait amélioré de 2,5 points sur la période 2012-2016. Malgré tout, cet effort n'a pas empêché la dette publique d'atteindre un point haut historique, et de diverger sensiblement par rapport à celle de l'Allemagne.

La consolidation budgétaire en France et en Europe a eu un impact négatif marqué, de 0,8 point par an en moyenne entre 2012 et 2017. La simultanéité des politiques d'austérité en Europe a amplifié leur impact récessif en déprimant la demande intérieure, mais aussi la demande extérieure.

La politique économique des gouvernements Ayrault et Valls aura été marquée dans un premier temps par une période de hausse importante des prélèvements obligatoires, tant sur les entreprises que sur les ménages, puis par l'inflexion vers une politique de l'offre en 2014. Cette politique, incarnée par le Pacte de Responsabilité et le CICE, porte ses fruits en fin de mandat avec le rétablissement des marges des entreprises mais aura diminué le pouvoir d'achat des ménages et la croissance à court terme.

Après une période de dégradation marquée, les marges des entreprises ont augmenté sur les quatre premières années du quinquennat de l'équivalent de 1 point de valeur ajoutée grâce aux mesures fiscales, et de 1 point supplémentaire du fait de la baisse du prix du pétrole. Le taux de marge dans l'industrie a même atteint un niveau comparable aux records historiques du début des années 2000.

Selon nos prévisions, sur l'ensemble du quinquennat, le chômage au sens du BIT augmenterait d'environ 100 000 personnes malgré 720 000 créations d'emplois, du fait de l'insuffisance de la croissance, conjuguée à la hausse de la population active.

Pour en savoir plus : [« Le quinquennat de François Hollande »](#)

La baisse du chômage annoncée par l'Insee confirmée en juillet par Pôle emploi

Département Analyse et prévision (Equipe France)

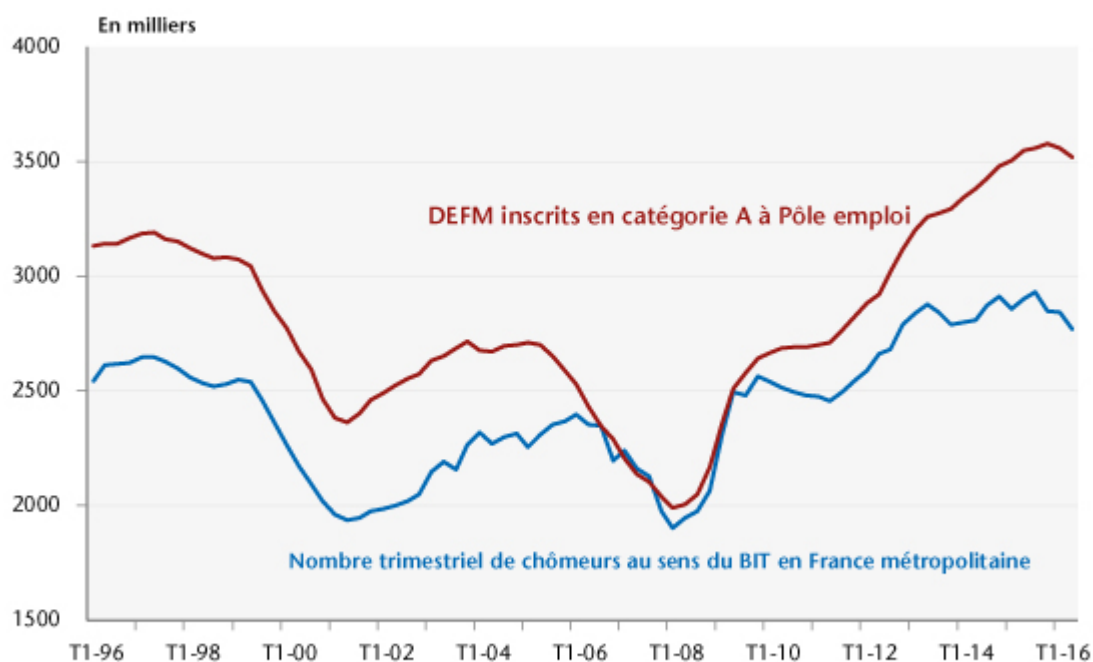
Les chiffres du chômage du mois de juillet 2016 publiés par Pôle Emploi font apparaître, après les deux hausses consécutives de mai (+ 9 200) et juin (+ 5 400), une baisse du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) n'exerçant aucune activité (catégorie A) de 19 100 personnes en France métropolitaine. Sur les trois derniers mois la baisse est de 4 500 personnes et sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi n'exerçant aucune activité s'est réduit de 44 100 individus. Ces évolutions viennent confirmer l'amélioration du marché du travail en France depuis le début de l'année et confirmée à la mi-août par la publication de l'INSEE du chômage au sens du BIT (cf. ci-dessous). Le chômage de longue durée a amorcé sa décrue (-2,2 % sur les trois derniers mois) alors même qu'il n'avait cessé de croître depuis la fin de l'année 2008 et le chômage des seniors continue de s'infléchir légèrement (-0,2 % sur 3 mois). Notons toutefois que la montée en charge du plan de formation instauré par François Hollande au début de l'année explique en partie ces évolutions encourageantes. Ainsi, au cours des 3 derniers mois, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie D a crû de 10,1 %, soit près de 30 000 personnes supplémentaires, sous l'effet principalement des entrées dans les dispositifs de formation comptabilisées

dans cette catégorie[1].

Focus : l'évolution du chômage au sens du BIT depuis un an

Le 18 août dernier, l'Insee publiait ses statistiques portant sur les chômeurs au sens du BIT pour le deuxième trimestre 2016. Durant ce trimestre, le taux de chômage a diminué de 0,3 point par rapport au trimestre précédent. La baisse du nombre de chômeurs au sens du BIT entamée au second semestre 2015 se confirme donc. Elle est cependant plus marquée du côté du BIT que de Pôle Emploi. Le nombre de chômeurs au sens du BIT a ainsi baissé de 133 000 personnes entre le deuxième trimestre 2015 et le deuxième trimestre 2016 (graphique 1). Dans le même temps, le nombre de DEFM inscrits en catégorie A à Pôle Emploi a diminué de seulement 27 000 personnes. Comment peut-on expliquer un tel écart ?

Graphique. Chômeurs au sens du BIT et DEFM inscrits en catégorie A



Champs : France métropolitaine.

Sources : INSEE, Dares, Pôle emploi, calculs OFCE.

Outre leurs différences méthodologiques (enquête Emploi pour le BIT et source administrative pour Pôle emploi), les deux sources statistiques diffèrent par leur définition du chômage. Pour être comptabilisé comme chômeur au sens du BIT, il faut

remplir trois conditions : être sans emploi, disponible pour en occuper un et effectuer une recherche active d'emploi. La seule inscription à Pôle emploi n'est cependant pas suffisante pour remplir cette dernière condition puisque les inscrits en catégorie A [2] à Pôle Emploi qui n'ont pas effectué de recherche active ne sont pas comptabilisés comme chômeurs au sens du BIT. Le critère du BIT est donc plus restrictif. Historiquement, le nombre de chômeurs inscrits à Pôle emploi est plus élevé que celui calculé au sens du BIT pour les personnes âgées de 25 ans et plus [3].

Tableau 1. Variation du nombre de chômeurs entre le 2^e trimestre 2015 et le 2^e trimestre 2016

En milliers	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et +	Total
Chômeurs au sens du BIT	8	-99	-42	-133
Inscrits à Pôle Emploi en Cat. A	-38	-27	38	-27
Écart	-46	72	80	106

Champs : France métropolitaine.

Sources : Insee, Dares, Pôle emploi, calculs OFCE.

Dans un contexte de reprise des créations d'emplois et donc d'amélioration du marché du travail, un certain nombre de personnes auparavant inactives, souhaitant désormais travailler, s'inscrivent à Pôle emploi et sont comptabilisées en tant que demandeurs d'emploi dans la catégorie A. Du fait de leur désir déclaré de reprise d'emploi, elles ne sont plus comptabilisés comme inactives au sens du BIT mais comme chômeurs dès lors qu'elles remplissent toutes les conditions énoncées auparavant. Cependant, une partie de ces personnes n'est pas nécessairement immédiatement disponible pour travailler. Cela a pour conséquence une augmentation du « halo » du chômage composé en partie de personnes souhaitant travailler, recherchant activement un emploi, mais non disponibles rapidement. Sur un an, le « halo » du chômage a augmenté de 43 000 personnes. Cette hausse s'explique exclusivement par les personnes souhaitant travailler mais non disponibles pour travailler dans les deux semaines (+54 000) et ce pour diverses raisons : personne achevant ses études ou

sa formation, garde des enfants, personne s'occupant d'une personne dépendante, ... (tableau 2). Cette évolution du halo confirmerait donc l'amélioration des perspectives sur le marché du travail et ne peut être considéré uniquement comme un phénomène de découragement des chômeurs. De la même façon, l'analyse des motifs de la baisse observée du chômage BIT au deuxième trimestre 2016 laisse présager l'amorçage d'une boucle vertueuse.

Tableau 2. Variation du nombre de personnes inactives dans le halo du chômage entre le 2^e trimestre 2015 et le 2^e trimestre 2016

En milliers

Personnes inactives dans le halo du chômage	+43
En recherche active d'un emploi dans le mois précédent, et <i>non disponibles pour travailler dans les deux semaines</i>	+54
Pas de recherche active d'emploi dans le mois précédent, souhaitant un emploi et <i>non disponibles pour travailler dans les deux semaines</i>	+22
Pas de recherche active d'emploi dans le mois précédent, souhaitant un emploi et disponibles pour travailler dans les deux semaines	-35

Source : Insee, enquête Emploi.

Depuis un an, la baisse du taux de chômage au sens du BIT n'est pas artificielle

Le taux de chômage peut baisser pour deux raisons : l'amélioration de l'emploi ou le découragement de certains chômeurs qui basculent alors dans l'inactivité. Les dernières statistiques du BIT confirment que la baisse de 0,5 point du taux de chômage depuis un an s'explique intégralement par l'amélioration de l'emploi et non par le découragement. D'ailleurs, l'amélioration de l'emploi s'est aussi traduite par une hausse du taux d'activité – qui mesure le pourcentage de personnes actives dans la population âgée de 15 à 64 ans –, les chômeurs auparavant découragés reprenant leur recherche d'emploi (tableau 3).

Tableau 3. Décomposition de la variation du taux d'activité au sens du BIT entre le 2^e trimestre 2015 et le 2^e trimestre 2016

En points				
	15-24	25-49	>49	Total
Personnes en emploi	0,3	0,5	0,8	0,5
Chômeurs	0,1	-0,5	-0,4	-0,4
Personnes actives	0,5	0,0	0,4	0,1

Source : Insee enquête Emploi.

Dans le détail, l'arrivée des jeunes sur le marché du travail se traduit par une hausse du chômage de 0,1 point pour cette catégorie, et ce malgré un emploi qui repart. En effet, l'accélération de la croissance n'est pas assez forte pour absorber l'ensemble des jeunes arrivants sur le marché du travail. Chez les seniors, le taux d'emploi continue toujours à augmenter (de 0,8 point) du fait du recul de l'âge de départ effectif à la retraite. Certes, le chômage au sens du BIT baisse chez les seniors, mais la hausse des inscriptions à Pôle Emploi dans cette classe d'âge (tableau 1) traduit certainement une modification dans leur comportement de recherche d'emploi : de plus en plus de seniors ne font plus acte de recherche d'emploi et sont désormais classés dans le «halo» du chômage.

Le chômage en quelques chiffres

Tableau 4. Évolutions comparées du nombre de chômeurs au sens du BIT et des DEFM...

En milliers			
	Chômeurs BIT	DEFM cat. A	DEFM cat. A,B,C
... depuis mai 2012	+109	+584	+1084
dont depuis 1 an	-133	-44	+39
... entre mai 2007 et mai 2012	+496	+784	+1124

Champs : France métropolitaine.

Sources : Insee, Dares, Pôle emploi, calculs OFCE.

[1] Cette catégorie comptabilise les demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie, ...), sans emploi.

[2] Les inscrits en catégorie A n'ont exercé aucune activité, pas même réduite, à la différence des inscrits en catégories B et C.

[3] Les moins de 25 ans ont un intérêt moindre à s'inscrire à Pôle emploi car pour ouvrir un droit à indemnisation au titre du chômage et percevoir l'allocation d'aide au retour à l'emploi, il faut justifier de 122 jours d'affiliation ou de 610 heures de travail au cours des 28 mois qui précèdent la fin du contrat de travail (36 mois pour les 50 ans et plus).